$2500.00. Ainsi donc la Compagnie pourrait réaliser des débentures au montant de $2500. par chaque mille de son chemin, et il est probable que ces débentures garanties par le gouvernement de la province feraient prime sur le marché de Londres.

Supposons que le chemin de Montréal à St. Jérôme, avec l'extension jusqu'à la ville, ait une longueur de 32 milles. Cela donne droit à la Compagnie à trente-deux fois les 3 par cent par $5000, ou, en d'autres termes, à une annuité pendant vingt ans de 32 fois $150, soit..... $4,800

Mettons que les deux ponts qu'il y a à construire coûtent environ $125,000.

La Compagnie aura encore droit à 3 pour cent sur ce chiffre, soit..... $3,750

Total..... $8,550

$3550.00 sont l'intérêt à 6 pour cent d'un capital de $142,500. Tenant compte de la prime probable, mettons que ce secours du gouvernement produise à la Compagnie, en chiffres ronds, une somme de $150.000, qui forme la première ressource.

Depuis que cette partie de mon entretien a été écrite, une nouvelle importante est arrivée à Montréal. Le gouvernement de la province de Québec, comprenant que favoriser la construction des chemins de fer c'est assurer l'avenir du pays, a proposé d'octroyer à quatre Compagnies de chemin de fer, parmi lesquelles se trouve celle du chemin de Colonisation du Nord de Montréal, une étendue de trois millions d'âcres de terre pour aider ces différentes compagnies. Cet octroi de terre remplacerait pour notre Compagnie l'annuité de 3 pour cent par $5000, par mille dont je viens de vous parler. Il n'est pas certain si cette forme nouvelle imposée par le gouvernement à l'aide qu'il est disposé à nous donner est préférable à l'ancienne; admettons cependant que le nouvel octroi est à peu près équivalent à celui offert antérieurement. Mais ce qui doit faire voir avec bonheur l'action que vient de prendre notre gouvernement provincial, c'est qu'elle favorise puissamment, pour ne pas dire qu'elle assure la réalisation de l'entreprise la plus nationale et la plus patriotique qui ait jamais été mise devant le public Canadien. L'octroi de terres que le gouverment vient d'offrir s'applique, en effet, dans son ensemble, à une route ferrée qui, partant de Québec, traverserait toute la vallée nord du St. Laurent, entre ce fleuve et les Laurentides, jusqu'à Ottawa, longueur d'environ cent lieues, avec des embranchements à Québec, Trois-Rivières et Montréal, qui relieront ce nouveau Grand-Tronc avec les pays situés au nord dans les vallées du St. Maurice, de l'Ottawa, de la